

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE



TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA MAIRESSE	2
MOT DU DIRECTEUR	3
MISSION	4
LES VALEURS ORGANISATIONNELLES	4
NOS VALEURS INDIVIDUELLES	4
STRUCTURE DU SERVICE	5
CARTE GÉOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY	6
PORTRAIT DE LA VILLE DE SAGUENAY	6
SERVICES OFFERTS AUX CITOYENS	6
NIVEAUX DES RISQUES D'INCENDIE	7
ADMINISTRATION	8
RESSOURCES HUMAINES	8
RESSOURCES FINANCIÈRES	9
Budget	9
Dépenses.....	9
Coût per capita.....	9
Temps supplémentaire.	9
Revenus	10
DIVISION GESTION DES RISQUES ET RÉSILIENCE	11
PROGRAMME DE PRÉVENTION RÉSIDEN­TIELLE	11
SENSIBILISATION DANS LES SECTEURS NON URBAINS	11
EXERCICES D'ÉVACUATION INCENDIE	12
INSPECTIONS DES RISQUES ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS	13
PLANS D'INTERVENTION	13
INCENDIES MORTELS	13
DOSSIERS AYANT FAIT L'OBJET D'UNE ENQUÊTE EN 2023	13
CAUSES PROBABLES DES INCENDIES	14
ÉDUCATION DU PUBLIC	15
SÉCURITÉ CIVILE	16
DIVISION INTERVENTION	17
PROTECTION DU TERRITOIRE	17

NOMBRE D'APPELS TOUTE CATÉGORIE	17
NOMBRE D'APPELS POUR DES INCENDIES DE BÂTIMENT.....	17
INTERVENTIONS POUR DES INCENDIES PAR USAGE.....	17
NOMBRE D'APPELS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION.....	18
NOMBRE D'APPELS PAR CASERNE TOUTE CATÉGORIE	19
FORCE DE FRAPPE.....	19
SERVICES SPÉCIALISÉS	20
PERTES	20
Pertes matérielles par usage	20
Pertes matérielles en incendie de bâtiment.....	21
Pertes per capita.....	21
NOMBRE D'APPELS SELON LES HEURES.....	22
VÉHICULES	22
Vérification annuelle et attestation de performance	23
ÉQUIPEMENTS	23
FORMATION	23
DIVISION FORMATION ET SST	24
FORMATION ET MAINTIEN DES COMPÉTENCES.....	24
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL.....	25
PLAN DE MISE EN ŒUVRE	26
POUR NOUS JOINDRE.....	31



MOT DE LA MAIRESSE



Chères citoyennes, chers citoyens,

Je tiens à remercier, au nom de l'ensemble du conseil municipal, tout le personnel du Service de sécurité incendie de Saguenay. Que ce soient les pompiers et pompières, ou encore les employés civils du Service, tous et toutes travaillent d'arrache-pied pour la sécurité de notre population.

Le Service de sécurité incendie vit une période de changements. Des changements positifs qui s'inscrivent dans une continuité et qui viendront le placer en bonne position pour le futur.

L'entrée en fonction d'une nouvelle direction, qui pourra poursuivre les projets déjà en cours et construire sur ce qui a déjà été fait, une plus grande attention portée à la gestion des risques et à la résilience, un contrat de travail renouvelé. Tout ça fait en sorte que vous serez prêts et prêtes à affronter les défis qui nous attendent.

Je profite également au cours de cette occasion pour saluer les membres de la direction du Service de sécurité incendie qui ont pris leur retraite lors de la dernière année. Je leur souhaite une bonne retraite et je les remercie chaleureusement pour ces nombreuses années passées au service de la Ville de Saguenay.

Nous avons vécu un été mouvementé avec les nombreuses mesures d'urgence déployées en raison des feux de forêt ou d'un glissement de terrain dans le Bas-Saguenay. Cet hiver, il y a eu plus d'interventions qu'à la normale sur les glaces. Ces événements démontrent l'importance de votre travail. En intervention, oui, mais encore plus en prévention.

L'arrivée des pompiers signifie pour les gens que les secours sont arrivés. Votre présence rassure, protège, et votre travail de prévention fait en sorte que de plus en plus de gens sont en sécurité. Pensons par exemple au programme Secours adaptés, qui permet aux personnes qui vivent avec un handicap de recevoir l'aide appropriée en cas de sinistre.

Merci de votre dévouement envers la sécurité de la population de Saguenay.

Julie Dufour, mairesse

MOT DU DIRECTEUR



J'ai le plaisir de vous faire part des activités et réalisations qui ont été effectuées par le Service de sécurité incendie au cours de l'année 2023.

L'année 2023 a été axée sur la gestion des centres d'accueil afin de porter assistance à des communautés autochtones qui étaient victimes des incendies de forêt qui faisaient rage au nord du Québec. Cet événement a mobilisé plusieurs services et organismes internes et externes à la Ville afin d'offrir aux sinistrés concernés le meilleur service possible.

Il est donc très important de souligner l'implication de tous les employés, aussi bien celles et ceux du Service de sécurité incendie que des autres services municipaux.

Je tiens à remercier tout particulièrement l'équipe dynamique du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire ainsi que le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme pour leur contribution au bon fonctionnement lors de l'ouverture des centres d'hébergement.

Concernant la sécurité civile, il est important de souligner que la Ville de Saguenay a reçu le Mérite québécois de la sécurité civile dans la catégorie « Réponse aux sinistres » grâce à notre gestion efficace lors des mouvements de sol impliquant pratiquement tous les services municipaux.

Finalement, l'année 2023 s'est terminée avec un accord de principe entre la Ville de Saguenay et le Syndicat des pompiers et pompières du Québec, ce qui permet d'entrevoir un avenir très prometteur relativement à l'organisation du travail avec un nouveau modèle d'affaires basé sur la mise en fonction de plusieurs pompiers réguliers.

Je désire remercier les membres de la Direction ainsi que tous les gestionnaires de la Ville qui ont apporté leur soutien tout au long de l'année et, bien sûr, tout le personnel du Service de sécurité incendie.

J'exprime ma reconnaissance aux élus de Saguenay pour leur appui et la confiance témoignée à mon équipe ainsi qu'à moi-même au cours de l'année écoulée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Carol Girard'.

Carol Girard, M.A.P.
Directeur du Service de sécurité incendie
Coordonnateur des mesures d'urgence



MISSION

Le Service de sécurité incendie de Saguenay a pour mission d'assurer la sécurité des personnes se trouvant sur le territoire de la ville de Saguenay en les protégeant contre tout genre de risques. Le Service se doit d'améliorer la qualité de vie des citoyens, de donner des services à moindre coût et de préserver l'environnement. Il se doit également d'être impliqué socialement et d'être un agent d'information

auprès des citoyens et de tous les groupes communautaires.

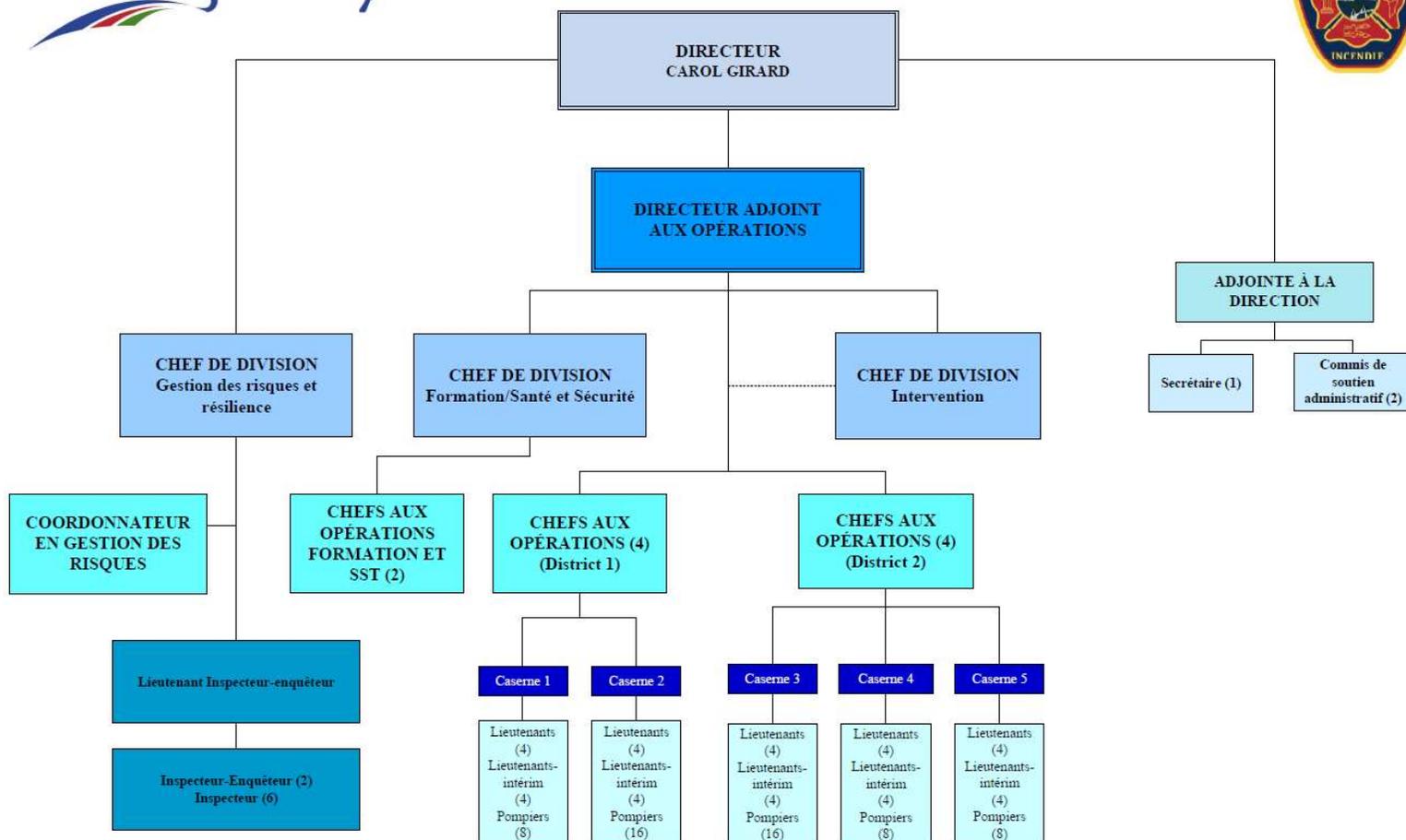
LES VALEURS ORGANISATIONNELLES

- La recherche de l'excellence dans ses rapports avec les citoyens, dans les services rendus ainsi que dans sa gestion;
- Le respect des droits et libertés des personnes avec qui le Service transige, incluant les employés;
- Le personnel du Service constitue sa force et sa ressource principale;
- La qualité des rapports humains est fondamentale à la réalisation de sa mission;
- L'amélioration de la qualité de vie sur le territoire de Saguenay en assurant la jouissance des foyers, des édifices publics, des industries et des commerces;
- L'approche communautaire en encourageant le partenariat dans le domaine de la gestion des risques en tenant compte des caractéristiques du milieu.

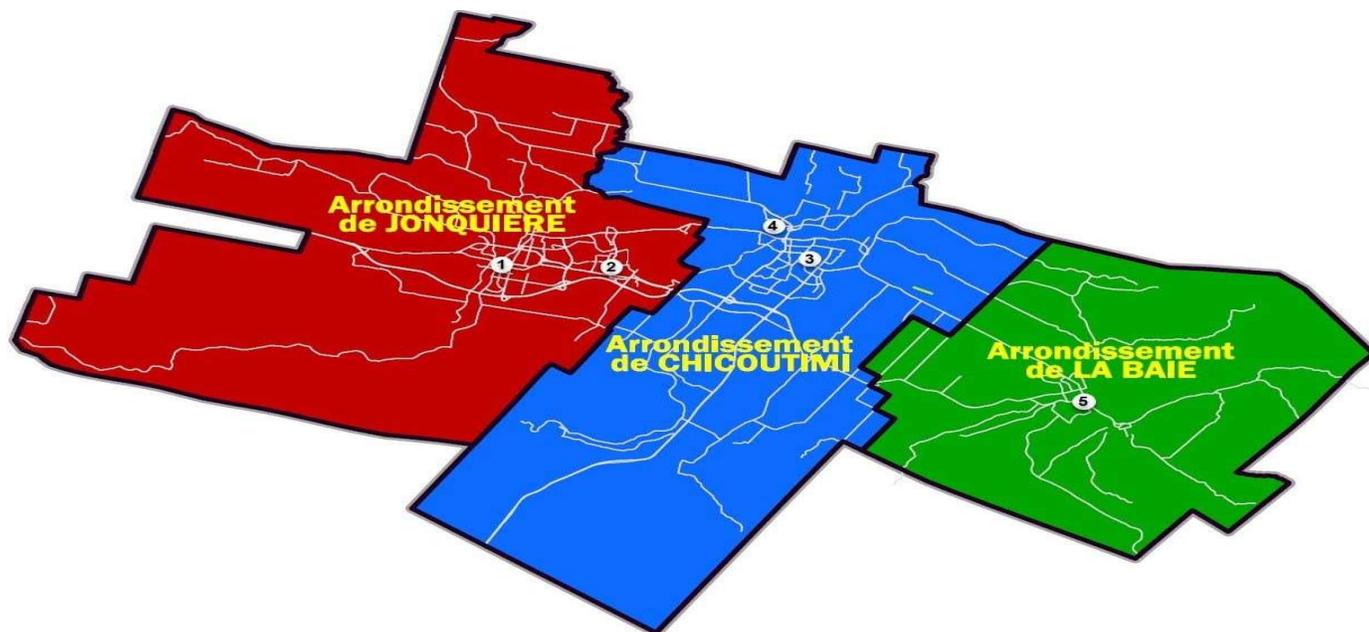
NOS VALEURS INDIVIDUELLES

- Leadership personnel;
- Intégrité;
- Respect des personnes;
- Esprit d'équipe;
- Loyauté envers l'organisation;
- Efficience;
- Réalisation de soi;
- Reconnaissance des réalisations.

STRUCTURE DU SERVICE



CARTE GÉOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAGUENAY



Source : Service de sécurité incendie - CTC2

PORTRAIT DE LA VILLE DE SAGUENAY

Territoire	
Arrondissement	3
Superficie totale km ²	1 291,42
Population	148 886
Nombre d'immeubles	59 849
Valeur foncière	13 007 837 100 \$

Source : Service de sécurité incendie - CTT3

SERVICES OFFERTS AUX CITOYENS

- Centre de gestion des risques*
- Désincarcération*
- Éducation du public*
- Espaces clos*
- Feu de véhicule*
- Gestion des risques majeurs*
- Incendie de bâtiment*
- Inspection*
- Matières dangereuses*
- Prévention*
- Sauvetage hors route*
- Sauvetage nautique*
- Vérification des risques*

Source : Service de sécurité incendie - CTT80

NIVEAUX DES RISQUES D'INCENDIE

La classification des bâtiments se divise en quatre catégories : les risques faibles, moyens, élevés et très élevés. Le tableau suivant fait la description des types de bâtiment selon le risque associé. Cette classification permet de définir les types d'inspection et leur fréquence, la réglementation à appliquer, le nombre de véhicules d'intervention et de pompiers nécessaires lors d'un appel d'urgence.

À partir de ces données, le service doit entreprendre des actions visant la prévention ou, lorsque la situation l'exige, des mesures d'intervention selon les orientations du Schéma de couverture de risques. On constate que la majeure partie des risques présents sur notre territoire est celle des risques faibles, constituant 80,31 % de la totalité de ceux-ci.

Classification des bâtiments selon les risques d'incendie

Classification	Description	Type de bâtiment	Pourcentage des bâtiments à risque à Saguenay
RISQUES FAIBLES	Très petits bâtiments, très espacés; Bâtiments résidentiels, de 1 ou 2 logements, de 1 ou 2 étages, détachés.	Hangars, garages; Résidences unifamiliales détachées, de 1 ou 2 logements, chalets, maisons mobiles, maisons de chambres de moins de 5 personnes.	80,31 %
RISQUES MOYENS	Bâtiments d'au plus 3 étages et dont l'aire au sol est d'au plus 600 m ² .	Résidences unifamiliales attachées de 2 ou 3 étages; Immeubles de 8 logements ou moins, maisons de chambres (5 à 9 chambres); Établissements industriels du groupe F, division 3 (ateliers, entrepôts, salles de vente, etc.).	7,34 %
RISQUES ÉLEVÉS	Bâtiments dont l'aire au sol est de plus de 600 m ² ; Bâtiments de 4 à 6 étages ; Lieux où les occupants sont normalement aptes à évacuer; Lieux sans quantité significative de matières dangereuses.	Établissements commerciaux; Établissements d'affaires; Immeubles de 9 logements ou plus, maisons de chambres (10 chambres ou plus), motels; Établissements industriels du groupe F, division 2 (ateliers, garages de réparation, imprimeries, stations-service, etc.), bâtiments agricoles.	9,51 %
RISQUES TRÈS ÉLEVÉS	Bâtiments de plus de 6 étages ou présentant un risque élevé de conflagration; Lieux où les occupants ne peuvent évacuer d'eux-mêmes; Lieux impliquant une évacuation difficile en raison du nombre élevé d'occupants; Lieux où des matières dangereuses sont susceptibles de se retrouver; Lieux où les conséquences d'un incendie sont susceptibles d'affecter le fonctionnement de la communauté.	Établissements d'affaires, édifices attenants dans des vieux quartiers; Hôpitaux, centres d'accueil, résidences supervisées, établissements de détention; Centres commerciaux de plus de 45 magasins, hôtels, écoles, garderies, églises; Établissements industriels du groupe F, division 1 (entrepôts de matières dangereuses, usines de peinture, usines de produits chimiques, meuneries, etc.); Usines de traitement des eaux, installations portuaires.	2,84 %

Source : Selon le classement des usages principaux du Code national du bâtiment (CNB 2010) - CTT32

ADMINISTRATION

RESSOURCES HUMAINES

Le Service de sécurité incendie regroupe 154 personnes qui travaillent activement au fonctionnement quotidien du service, tant dans les domaines de l'administration, de l'intervention, de la gestion des risques que du développement organisationnel.

Ressources humaines du Service de sécurité incendie

Ressources humaines	Cadres	Pompiers	Gestion des risques et résilience	Cols blancs	Total
Directeur	1				1
Directeur adjoint aux opérations	1				1
Chefs de division	3				3
Chefs aux opérations	10				10
Adjointe à la direction	1				1
Lieutenants		20			20
Lieutenants par intérim		20			20
Pompiers		51			51
Pompiers temporaires		34			34
Lieutenant inspecteur-enquêteur			1		1
Inspecteurs-enquêteurs			2		2
Inspecteurs			6		6
Coordonnateur en gestion des risques				1	1
Secrétaire				1	1
Commis de soutien administratif				2	2
Total	16	125	9	4	154

Source : Service de sécurité incendie - CTT42



Source : Service de sécurité incendie – Déploiement d'une équipe en entraide, ville de Sept-Îles, juin 2023 - De gauche à droite : Jean Côté, chef aux opérations - Kristel Paquet, lieutenant - Jean L'Heureux, lieutenant intérim - Simon Langevin, pompier - Simon Dallaire, pompier – Maxime Bouchard, pompier - Jean-François Trottier, pompier - Jean-Denis Mercier, lieutenant intérim - Nicolas Villeneuve, lieutenant

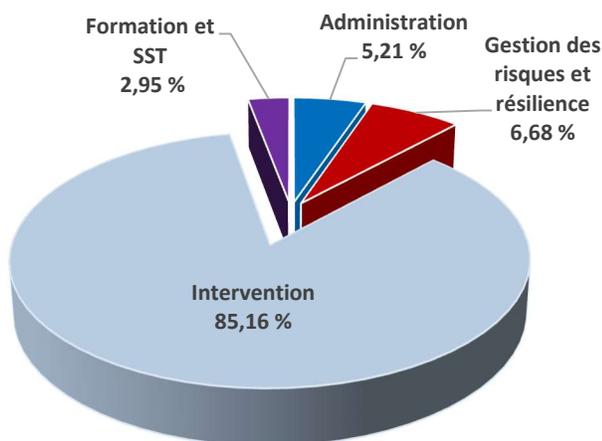
RESSOURCES FINANCIÈRES

Budget

En 2023, le budget du Service de sécurité incendie était de 17 437 380 \$, soit une augmentation de 5,09 % par rapport à l'année 2022. Il représente 4,4 % du budget global de la Ville de Saguenay.

Le budget est réparti en quatre volets, soit : l'administration, l'intervention, la gestion des risques et résilience, ainsi que la formation et santé-sécurité au travail. L'intervention demeure le volet ayant la plus grande part en raison de sa masse salariale, soit 85,16 % du budget total du service.

Répartition du budget du service 2023

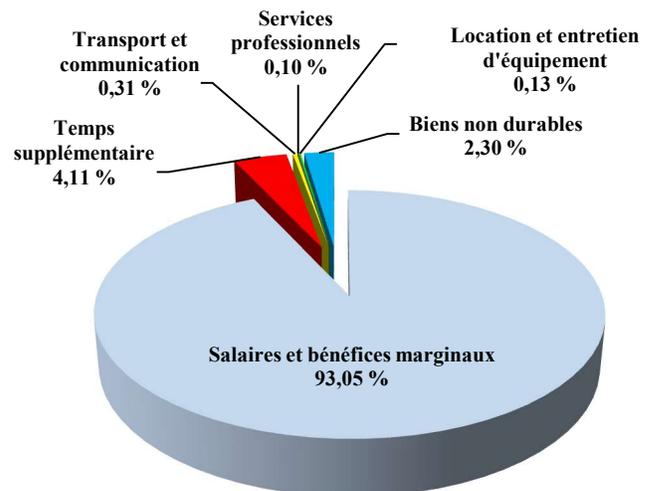


Source : Service de sécurité incendie - CTG49

Dépenses

En 2023, les dépenses du service se chiffrent à 17 101 089 \$, on observe donc un surplus de 336 291 \$.

Répartition des dépenses réelles du service en 2023



Source : Service de sécurité incendie - CTG50

Coût per capita

Le coût per capita en 2023 est de 114,86 \$, comparativement à 113,51 \$ en 2022.

Temps supplémentaire

Le temps supplémentaire pour l'année 2023 s'élève à 702 059 \$, soit 4,03 % du budget total.

Dépenses en temps supplémentaire par rapport au budget 2019-2023

Année	% temps suppl. par rapport au budget	Budget (\$)	Réel temps suppl. (\$)
2019	0,24 %	15 063 935 \$	36 154 \$
2020	0,52 %	15 450 495 \$	80 453 \$
2021	0,74 %	16 096 260 \$	118 552 \$
2022	2,18 %	16 593 350 \$	362 299 \$
2023	4,03 %	17 437 380 \$	702 059 \$

Source : Service de sécurité incendie - CTT44,1

Revenus

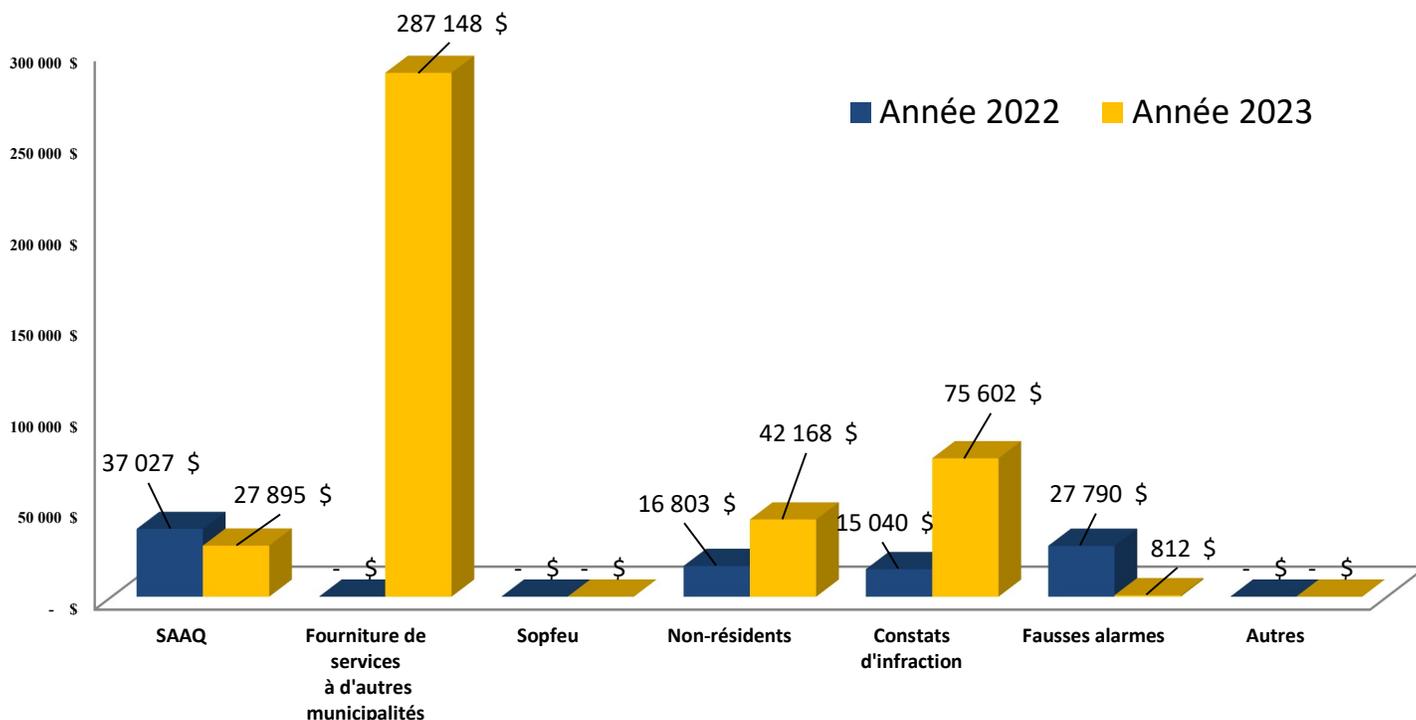
En 2023, le Service de sécurité incendie a généré un revenu de **433 625 \$** à la Ville de Saguenay pour différents services offerts.

Services facturés 2022-2023

Description	2022	2023	(%)
SAAQ	37 027 \$	27 895 \$	6,43 %
Fourniture de services à d'autres municipalités	0 \$	287 148 \$	66,22 %
SOPFEU	0 \$	0 \$	0 %
Non-résidents	16 803 \$	42 168 \$	9,72 %
Constats d'infraction	15 040 \$	75 602 \$	17,43 %
Fausses alarmes	27 790 \$	812 \$	0,19 %
Grand total	96 660 \$	433 625 \$	100%

Source : Service de sécurité incendie - CTT45

Services facturés 2022-2023



Source : Service de sécurité incendie - CTG36.1

DIVISION GESTION DES RISQUES ET RÉSILIENCE

PROGRAMME DE PRÉVENTION RÉSIDENTIELLE

Le Service de sécurité incendie procède annuellement à des visites de résidences, du 1^{er} mai au 31 octobre, sur tout le territoire de Saguenay. Cette tâche est effectuée par la Division intervention. Les pompiers effectuent 10 000 visites dans les secteurs à proximité de leur caserne et 1500 autres à l'extérieur des périmètres urbains. Il est important de mentionner qu'en 2023, **11 359** visites ont été effectuées. Il faut également considérer que seulement les visites où les citoyens ont été rencontrés sont comptabilisées.

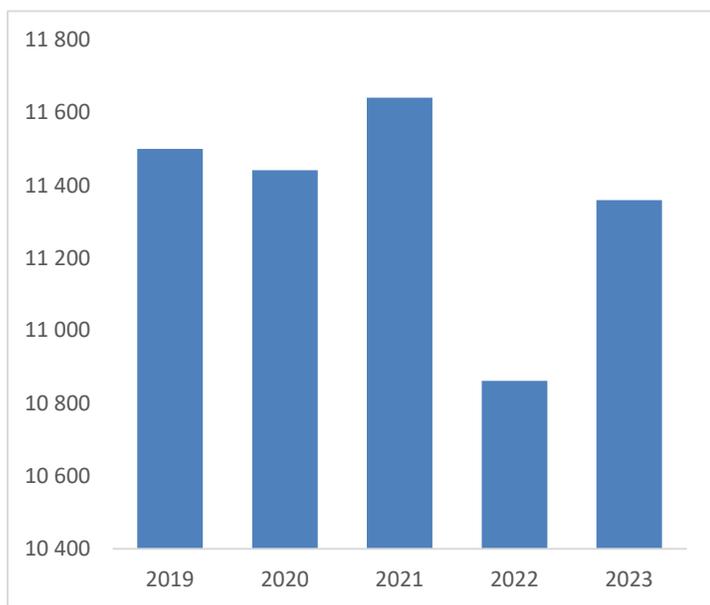


Source : Service de sécurité incendie – Kiosque d'information auprès des jeunes – Mélanie Villeneuve, inspectrice

SENSIBILISATION DANS LES SECTEURS NON URBAINS

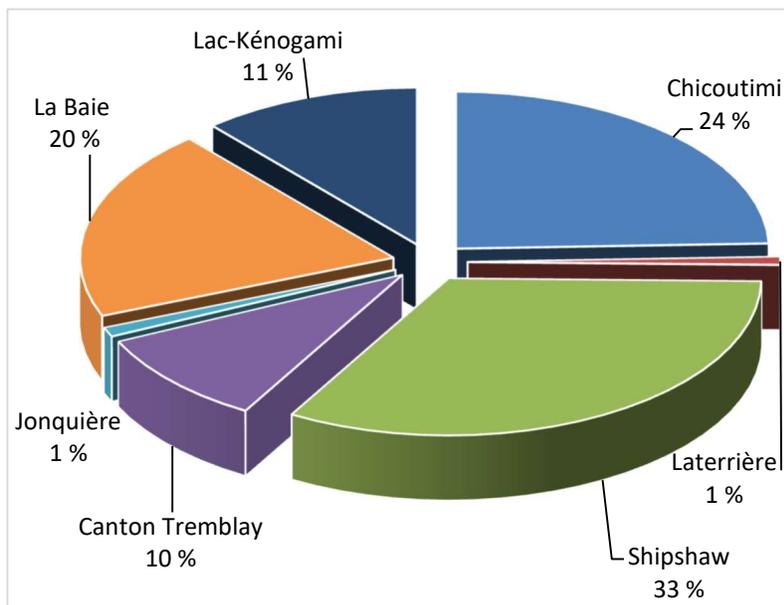
En 2023, **1 459** visites ont été effectuées dans les secteurs non urbains répartis de la façon suivante :

Nombre de visites résidentielles 2019-2023



Source : Service de sécurité incendie - CTG24

Nombre de visites résidentielles par secteur non urbain en 2023



Source : Service de sécurité incendie - CTG25

EXERCICES D'ÉVACUATION INCENDIE

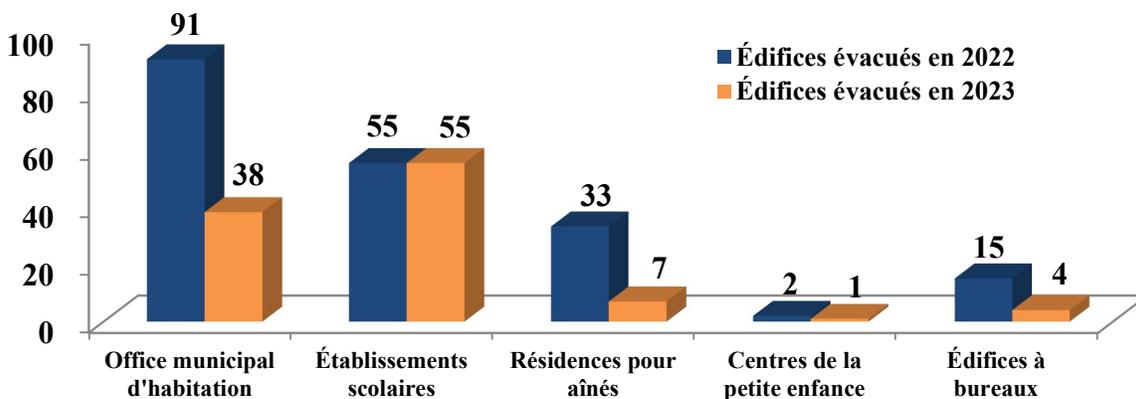
En 2023, le personnel du Service de sécurité incendie a effectué des visites d'établissements à haut taux d'occupation. Lors de ces rencontres, les inspecteurs ont pu sensibiliser 26 847 résidents aux risques d'incendie. Au cours de la majorité de ces visites, ils ont procédé à un exercice d'incendie.

Programme d'exercices d'évacuation incendie 2019-2023

Clientèle	2019		2020		2021		2022		2023	
	Nombre d'activités réalisées	Nombre de personnes rencontrées	Nombre d'activités réalisées	Nombre de personnes rencontrées	Nombre d'activités réalisées	Nombre de personnes rencontrées	Nombre d'activités réalisées	Nombre de personnes rencontrées	Nombre d'activités réalisées	Nombre de personnes rencontrées
Office municipal d'habitation	28	834	0	0	0	0	91	737	38	1 663
Établissements scolaires	56	28 212	0	0	55	22 475	55	24 422	55	24 422
Résidences pour aînés	35	2 837	0	0	41	2 631	33	2 518	7	327
Centres de la petite enfance	14	1 060	0	0	13	783	2	1 056	1	23
Édifices à bureaux	33	4 386	3	110	11	353	15	787	4	412
TOTAL	166	37329	3	110	120	26242	196	29520	105	26 847

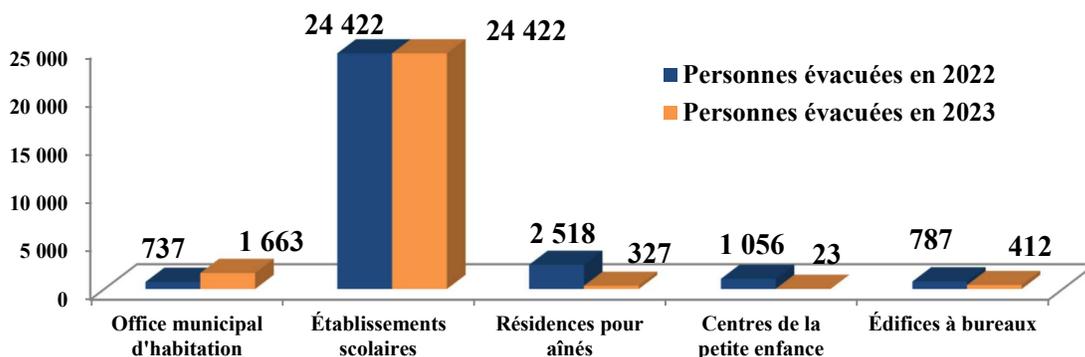
Source : Service de sécurité incendie - CTT38

Nombre d'édifices évacués 2023



Source : Service de sécurité incendie - CTG29

Nombre de personnes évacuées 2023



Source : Service de sécurité incendie - CTG30

INSPECTIONS DES RISQUES ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS

La Division gestion des risques et résilience a procédé aux inspections des bâtiments, telles qu'établies au Schéma de couverture de risques. Ces vérifications permettent de s'assurer que les bâtiments respectent la réglementation concernant la sécurité incendie.

Fréquences d'inspection des risques

NOMBRE DE BÂTIMENTS SELON LA FRÉQUENCE D'INSPECTION			
Risques	Annuelles	4 ans	Total des Inspections annuelles
Moyens	23	253	276
Élevés	135	539	674
Très élevés	75	82	157
TOTAL	233	874	1107

Source : Service de sécurité incendie - CTT33

PLANS D'INTERVENTION

Au cours de l'année 2023, 18 plans d'intervention existants ont été révisés et 20 nouveaux plans d'intervention ont été réalisés par les équipes de pompiers. Ces plans consistent à définir, pour les bâtiments à risques élevés, un plan d'intervention (positionnement des véhicules, alimentation en eau, etc.) et un cahier de renseignements advenant un sinistre à cet endroit. C'est sans compter les 36 plans d'intervention spécifiques qui ont également été réalisés en collaboration avec le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire en ce qui concerne le dossier des sentiers pédestres accessibles sur le territoire de la ville de Saguenay. Ces données sont disponibles par le biais de terminaux véhiculaires.

Plans d'intervention 2019-2023

Année	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre	40	11	0	0	38
*Cumulatif	242	253	253	253	273

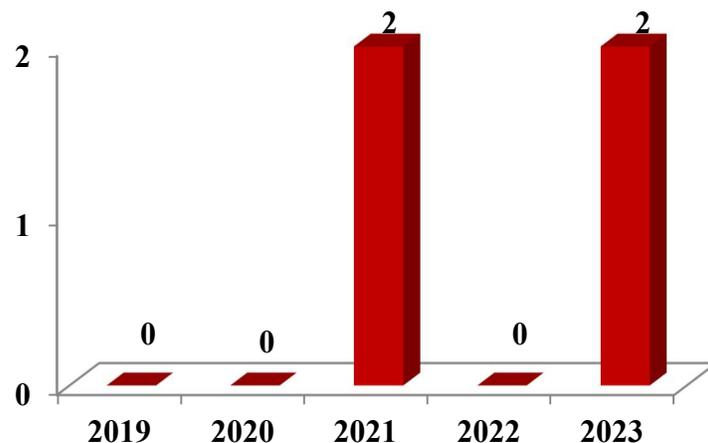
Source : Service de sécurité incendie - CTT82

*Depuis 2013

INCENDIES MORTELS

En 2023, il y a eu deux décès.

Nombre de décès 2019-2023



Source : Service de sécurité incendie - CTG13

DOSSIERS AYANT FAIT L'OBJET D'UNE ENQUÊTE EN 2023

En 2023, les inspecteurs-enquêteurs ont travaillé sur 261 dossiers. De ce nombre, 35 dossiers ont été transférés au Service de police de Saguenay.

Description	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de dossiers pour lesquels il y a eu enquête	144	168	157	197	261
Nombre de dossiers transmis à la police	24	23	11	24	35

Source : Service de sécurité incendie - CTT83



Source : Service de sécurité incendie – Inspecteur-enquêteur Luc Durand avec le véhicule d'enquête

CAUSES PROBABLES DES INCENDIES

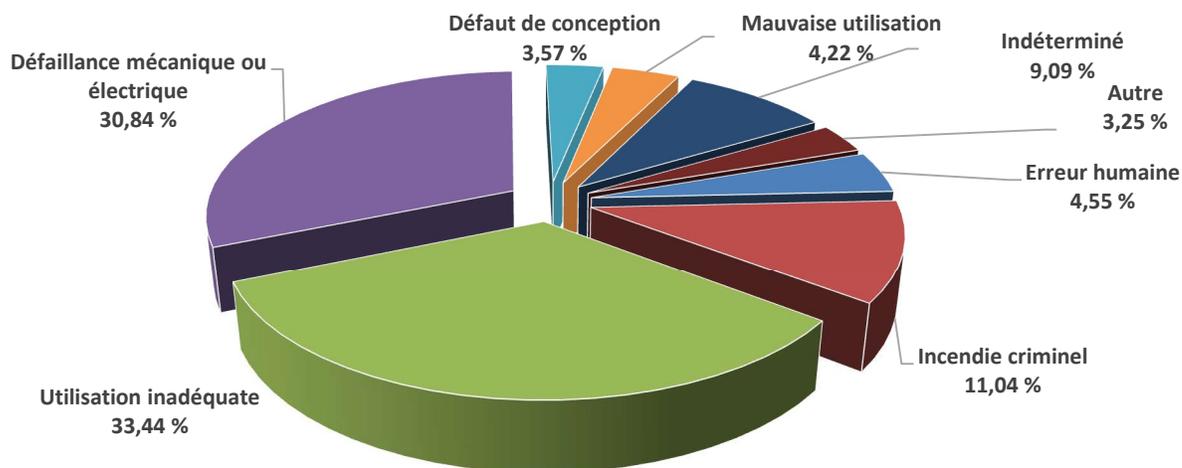
Ce tableau indique que l'utilisation inadéquate et les défaillances mécaniques/électriques représentent à elles seules 64,29 % des causes d'incendie.

Nombre de causes probables des incendies impliquant des pertes matérielles 2019-2023

Année	Erreur humaine	Incendie criminel	Utilisation inadéquate	Défaillance mécanique/électrique	Défaut de conception	Mauvaise utilisation	Indéterminé	Autre
2023	14	34	103	95	11	13	28	10
2022	9	20	76	72	9	10	20	8
2021	1	10	48	37	7	5	6	6
2020	8	11	52	38	5	6	13	4
2019	6	13	48	30	6	1	9	2
TOTAL	38	88	327	272	38	35	76	30
2023 %	4,55 %	11,04 %	33,44 %	30,84 %	3,57 %	4,22 %	9,09 %	3,25 %
% 5 ans	4,20 %	9,73 %	36,17 %	30,09 %	4,20 %	3,87 %	8,41 %	3,32 %

Source : Service de sécurité incendie - CTT35

Incendies de bâtiment impliquant des pertes matérielles par cause 2023



Source : Service de sécurité incendie - CTG23

ÉDUCATION DU PUBLIC

La Division gestion des risques et résilience a remis en marche ses programmes de sensibilisation du public. Voici une partie de l'éducation du public qui a été effectuée au cours de l'année 2023 :

Capsule vidéo

Avec la collaboration du ministère de la Sécurité publique, la vidéo du Programme secours adaptés a été actualisée. De plus, la Division communautaire et du développement social, partenaire dans le projet, et la Division gestion des risques et résilience se sont vu remettre le prix « À part entière » du gouvernement du Québec qui rend hommage aux personnes et aux organisations qui contribuent à accroître la participation sociale des personnes handicapées.

En 2023, la Division a fait une vidéo pour le programme « Gardien averti » qui permet de faire rayonner la prévention incendie aussi bien qu'en matière de sécurité civile auprès de centaines d'enfants. De plus, cette vidéo a permis de remporter le Prix Triangle jaune de l'Association des techniciens en prévention des incendies du Québec.

Activités de prévention

Un nouveau concept a été instauré, visant à faire des « flashes » de prévention à des endroits spécifiques, sans avertissement préalable et de façon très visible. L'objectif est de rencontrer des gens autrement que lors des événements afin de discuter de la prévention inhérente à tous les risques potentiels qui peuvent survenir à Saguenay.

Ces endroits ont déjà été visités pour des « flashes » de prévention :

- *Canadian Tire ;*
- *Canac*
- *Pharmaprix*
- *Jean-Coutu*
- *McDonald ;*
- *Maison d'accueil pour sans-abri de Chicoutimi*

Programme « Rayon de prévention post-intervention »

Ce programme, mis en place en 2021, consiste à déterminer un rayon d'environ 50 résidences autour d'un bâtiment récemment touché par un incendie, afin de remettre une affichette de porte rappelant les conseils de sécurité en prévention des incendies. En 2023, plusieurs centaines d'affichettes de porte ont été distribuées en lien avec plusieurs incendies importants.

Semaine de la sécurité civile au mois de mai

Durant la semaine, nous avons publié 10 « flashes » de prévention sur les médias sociaux et effectué quelques présences en « flash » prévention. Nous avons également fait du porte-à-porte le long de quelques cours d'eau afin de sensibiliser les résidents au risque d'inondation.

Semaine de la gestion des risques au mois d'octobre

Tout au long de la semaine, des messages de prévention incendie et au sujet de la sécurité civile ont été diffusés dans les médias sociaux.

SÉCURITÉ CIVILE

Nouveau coordonnateur en gestion des risques

En août, la Division a fait l'embauche d'un nouveau coordonnateur en gestion des risques. Cette personne a pour mandat, entre autres, d'appuyer les différents services dans l'élaboration de leur plan de continuité des affaires en cas d'événements d'exception.

Formation en sécurité civile

La Division, en collaboration avec le Centre de recherche et d'innovation en sécurité civile du Québec (RISC) et trois autres grandes villes, a élaboré une formation comprenant plusieurs modules qui touchent tous les aspects de la sécurité civile. Tous les employés municipaux recevront cette formation au cours de l'année 2024, et ce, en fonction de leur rôle en situation d'urgence.

Feux de forêt – Été 2023

En juin 2023, la ville de Saguenay a accueilli deux communautés autochtones afin de les héberger. La mission « service d'aide aux sinistrés » a su bien répondre à la demande de Service Autochtone Canada afin d'accueillir adéquatement les communautés. On parle d'environ 1 500 sinistrés qui ont utilisé nos centres d'hébergement d'urgence.

Inondation Rivière-Éternité – 1^{er} juillet

Encore une fois, la mission « service d'aide aux sinistrés » a su répondre à la demande d'accueil des touristes de la SÉPAQ. Nous avons dû ouvrir le centre d'hébergement d'urgence pour 130 personnes.

Colloque sécurité civile – Octobre 2023

Lors du colloque de la sécurité civile du ministère de la Sécurité publique (MSP) en octobre 2023, nous avons reçu le prix « Réponse aux sinistrés » pour le glissement de terrain survenu à La Baie en juin 2022.



Source : Louise Leblanc, photographe - De gauche à droite : MM. Luc Côté ing, directeur du Service du génie et Sylvain Bouchard, chef de la Division gestion des risques et résilience, en compagnie de Mme Katia Petit, sous-ministre associée au Sous-ministériat de la sécurité civile et de la sécurité incendie.

DIVISION INTERVENTION

PROTECTION DU TERRITOIRE

La ville de Saguenay peut compter sur une couverture de cinq casernes de pompiers permanents sur son territoire. Chaque équipe est composée de 25 pompiers et une de 24 qui se partagent les quarts de travail sur une période de 24 h.

Effectifs par équipe 2023 (intervention)

Équipe	Chef aux opérations	Lieut.	Lieut. intérim	Pompier	Total
1	2	5	5	13	25
2	2	5	5	12	24
3	2	5	5	13	25
4	2	5	5	13	25
Total	8	20	20	51	99

Source : Service de sécurité incendie - CTT50

NOMBRE D'APPELS TOUTE CATÉGORIE

Les statistiques des cinq dernières années démontrent qu'il y a eu une diminution, en 2020/2021, du nombre de sorties du Service de sécurité incendie. En 2023, on note une augmentation de 11,96 % comparativement à 2022. Cette augmentation concerne principalement des alarmes incendie et des incendies divers.

Nombre d'appels 2019-2023

	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'appels sur tout le territoire	1 906	1 894	1 830	1 956	2 190

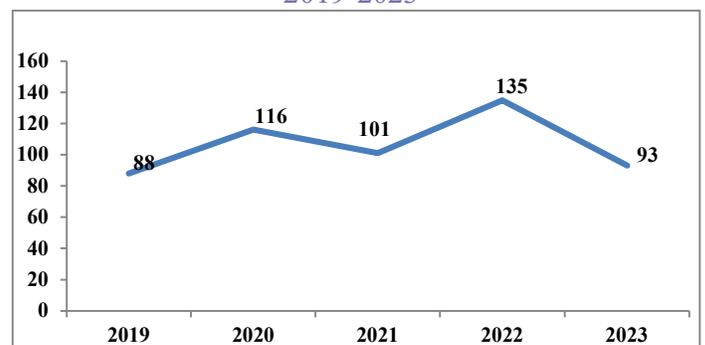
Source : Service de sécurité incendie - CTT9

NOMBRE D'APPELS POUR DES INCENDIES DE BÂTIMENT

Le nombre d'appels reçus par le Service de sécurité incendie de Saguenay concernant les incendies a baissé au cours de la dernière année, passant de 135 en 2022 à 93 en 2023, soit une diminution de 31,11%.

Nombre d'appels concernant les incendies de bâtiment à Saguenay

2019-2023



Source : Service de sécurité incendie - CTG5

INTERVENTIONS POUR DES INCENDIES PAR USAGE

Le tableau de la page suivante révèle que la majorité des interventions du service se situent au plan résidentiel, avec un taux de près de 55,35 %, ensuite viennent les interventions pour les incendies de garage, avec 15,57 %.

Interventions pour des incendies par usage 2019-2023

Incendie	2019	2020	2021	2022	2023	Total	%
Résidentiel	43	70	55	83	44	295	55,35 %
Commercial	10	8	13	17	9	57	10,69 %
Industriel	11	9	6	14	23	63	11,82 %
Institutionnel	5	2	3	3	3	16	3 %
Garage	15	22	20	13	13	83	15,57 %
Remise	4	5	4	5	1	19	3,56 %
Total	88	116	101	135	93	533	100

Source : Service de sécurité incendie - CTT13

NOMBRE D'APPELS PAR CATÉGORIE D'INTERVENTION

Le tableau du nombre d'appels par catégorie d'intervention de 2019 à 2023 fait ressortir, pour cette période, que les alarmes liées aux incendies représentent plus du tiers des appels d'urgence, soit une moyenne de 36,40 %. Pour l'année 2023, on constate une hausse de 5 % comparativement à 2022. Le taux pour 2022 est de 34 %.

Les appels concernant les incendies de bâtiment et les incendies autres arrivent en seconde place avec 20,40 % pour la même période.

Ces trois catégories représentent à elles seules plus de la moitié (59,06 %) des appels reçus en 2023. Le reste est divisé entre les autres catégories.

L'objectif à court terme est donc de travailler à diminuer les appels dans la catégorie des fausses alarmes en sensibilisant davantage les propriétaires des bâtiments ayant des alarmes à répétition.

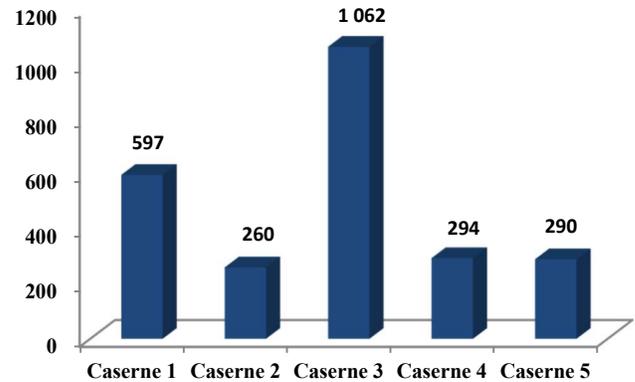
Nombre d'appels par catégorie d'intervention 2019-2023

Catégorie	2019		2020		2021		2022		2023		Moyenne sur 5 ans (en %)
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Alarme incendie	745	39	599	32	699	38	662	34	850	39	36,4
Incendie de bâtiment	88	5	116	6	101	6	135	7	93	4	5,6
Incendie autres	212	11	284	15	310	17	261	13	394	18	14,8
Incendie de véhicule	51	3	53	3	59	3	55	3	43	2	2,8
Désincarcération de véhicule	55	3	58	3	65	4	60	3	58	3	3,2
Assistance aux citoyens	50	2	72	4	61	3	79	4	66	3	3,2
Matières dangereuses	28	2	34	2	20	1	41	2	32	1	1,6
Odeur, fumée, essence, gaz, huile, etc.	165	7	117	6	118	6	125	6	110	5	6
Service non requis/non fondé	110	5	148	8	90	5	70	4	105	5	5,4
Vérification par les pompiers	208	13	275	14	177	10	234	12	232	11	12
Assistance diverse	64	3	48	3	40	2	56	3	63	3	2,8
Sécurité civile	0	0	0	0	6	0	14	1	5	0	0,2
Autres	130	5	94	5	84	5	164	8	139	6	5,8
TOTAL	1 906	98	1 898	101	1 830	100	1 956	100	2 190	100	100

Source : Service de sécurité incendie - CTT10

NOMBRE D'APPELS PAR CASERNE TOUTE CATÉGORIE

Le nombre d'appels reçus, toute catégorie confondue, démontre que les casernes #1 et #3 sont situées dans les secteurs les plus sollicités. Ces deux casernes répondent à 64 % de tous les appels de première alarme.



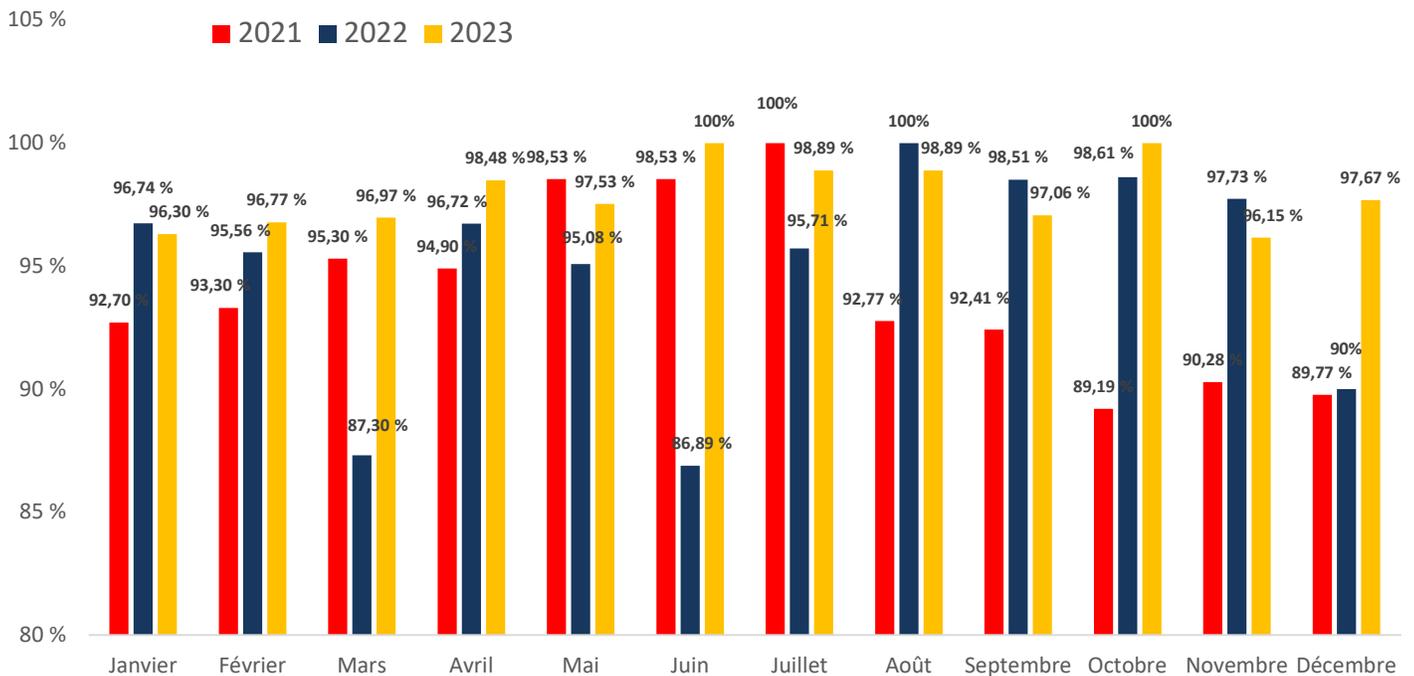
Source : Service de sécurité incendie - CTG9

Source : Service de sécurité incendie – Feu de garage

FORCE DE FRAPPE

Il est à noter que l'atteinte de la force de frappe est en progression avec une augmentation de 4 % par rapport à 2022. En 2023, le taux a été de 98 %, ce qui demeure au-dessus de l'objectif initial fixé à 90 %.

Force de frappe par mois de 2021 à 2023



Service de sécurité incendie - CTG44

SERVICES SPÉCIALISÉS

Chaque caserne possède des spécialités dans différents domaines, et ce, afin d'offrir divers services à la population de la ville de Saguenay. Le tableau ci-dessous démontre que les désincarcérations et sauvetages divers + VTT/motoneige sont les spécialités qui sont les plus sollicitées avec, respectivement, 58 et 37 sorties.

Services spécialisés par caserne

No de caserne	Adresse actuelle	Espaces clos	Outils de désincarcération	Sauvetage nautique et sur glace	Matières dangereuses	Sauvetage évacuation hors route	Entretien des habits de combat
1	2354, rue Saint-Dominique		X		X		X
2	2222, boul. Mellon		X	X	X		
3	444, boul. de l'Université Est	X	X			X	
4	642, boul. Sainte-Geneviève	X	X				
5	491, boul. de la Grande-Baie Sud		X	X		X	

Source : Service de sécurité incendie - CTT48

Nombre d'appels par spécialité 2019-2023

Spécialités	2019	2020	2021	2022	2023	Moyenne
Outils de désincarcération	55	58	65	60	58	59
Matières dangereuses	3	34	20	41	32	26
Sauvetages divers + VTT/motoneige	20	35	33	32	37	31
Sauvetages nautiques et sur glace	2	3	3	6	5	3,8
Espaces clos	2	2	3	5	9	4
TOTAL	82	132	124	144	141	125

Source : Service de sécurité incendie - CTT71

PERTES

Pertes matérielles par usage

La majorité des pertes se situe dans les secteurs résidentiels et industriels, constituant tout près de 79,83 % pour un montant de 5 849 920 \$ sur un total de 7 328 138 \$.

Pertes matérielles par usage 2023

Description	Pertes	%
<i>Résidentiel</i>	3 001 520 \$	40,96 %
<i>Commercial</i>	82 000 \$	1,12 %
<i>Institutionnel</i>	283 900 \$	3,87 %
<i>Industriel</i>	2 848 400 \$	38,87 %
<i>Autres</i>	1 112 318 \$	15,18 %
TOTAL	7 328 138 \$	100 %

Source : Service de sécurité incendie - CTT14



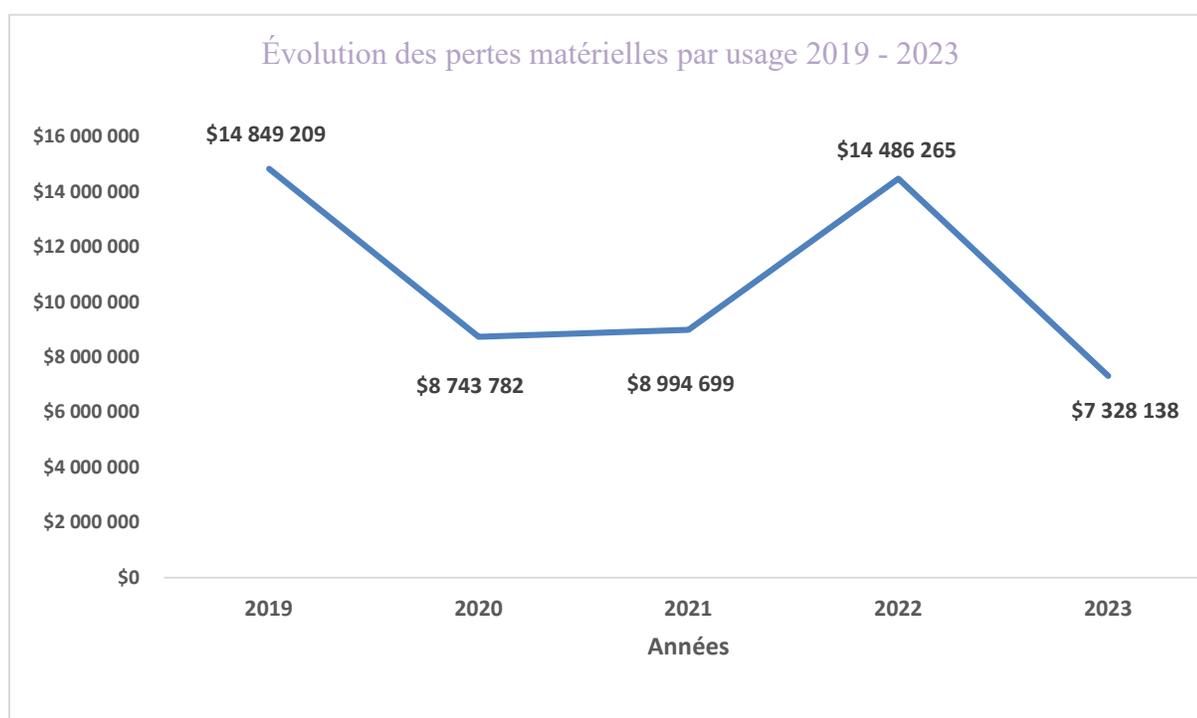
Pertes matérielles en incendie de bâtiment

Selon le tableau suivant, les pertes totales ont diminué de **7 334 527 \$** en 2023, comparativement à 2022.

Pertes matérielles causées par les incendies de bâtiment 2019-2023

	2019	2020	2021	2022	2023	Moyenne 2023	Moyenne sur 5 ans
Pertes sur le bâtiment	10 520 839 \$	5 256 971 \$	5 389 224 \$	8 616 211 \$	3 616 218 \$	50,56%	60,19 %
Pertes sur le contenu	4 303 100 \$	3 176 561 \$	3 104 175 \$	5 860 054 \$	3 386 020 \$	47,35%	37,52 %
Pertes sur les biens extérieurs	25 270 \$	310 250 \$	501 300 \$	10 000 \$	149 500 \$	2,09%	2,29 %
TOTAL	14 849 209 \$	8 743 782 \$	8 994 699 \$	14 486 265 \$	7 151 738 \$	100%	100 %

Source : Service de sécurité incendie - CTT30



Source : Service de sécurité incendie - CTG15

Pertes per capita

Les pertes per capita sont à la baisse. Nous constatons une diminution de 49,6 % en 2023 par rapport à 2022. Par contre, la moyenne sur 5 ans permet de constater que le total en 2023 est au-dessous de la moyenne.

Pertes per capita 2019-2023

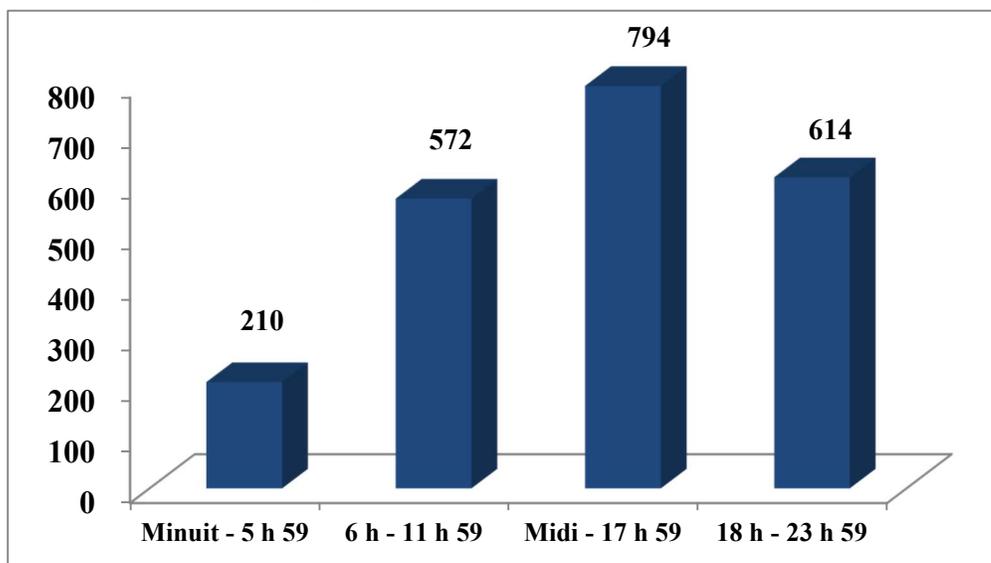
	2019	2020	2021	2022	2023	Écart % 2022 - 2023	Moyenne sur 5 ans
Pertes per capita	101,29 \$	59,34 \$	60,97 \$	97,71 \$	49,22 \$	-98,5 %	73,71 \$

Source : Service de sécurité incendie - CTT5

NOMBRE D'APPELS SELON LES HEURES

On remarque que la période de la nuit est la moins occupée. La période entre midi et 18 h est la plage horaire où survient le plus grand nombre d'interventions, soit 36,26 %.

Répartition horaire des interventions 2023



Source : Service de sécurité incendie - CTG51

VÉHICULES

Vérification annuelle et attestation de performance

Les 20 véhicules d'intervention sont soumis annuellement à des essais et à des vérifications effectuées selon les recommandations figurant dans le Guide des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention, établi par le ministère de la Sécurité publique.

Flotte véhiculaire du service

Description des véhicules	Nombre	Moyenne d'âge
Autopompe	5	4 ans
Autopompe de réserve	3	21 ans
Camion-échelle	2	8 ans
Camion nacelle (Bronto)	1	13 ans
Citerne	5	9 ans
Plateforme élévatrice	2	17 ans
Poste de commandement	1	2 ans
Unité de secours	1	26 ans

Source : Service de sécurité incendie - CTT60

Vérification annuelle et attestation de performance 2023

Unité	Description	Capacité pompe en litres	Capacité réservoir en litres	Année	Valve vidange conforme	Essais annuels
16-202	Autopompe	5 000	2 270	1999		2023
16-211	Autopompe	6 014	4 000	2007		2023
16-218	Autopompe	4 757	2 371	2013		2023
16-220	Autopompe	6 000	3 883	2019		2023
16-221	Autopompe	6 000	3 964	2020		2023
16-222	Autopompe	6 000	3 883	2020		2023
16-223	Autopompe	6 000	3 728	2022		2023
16-275	Autopompe	6 000	3 178	2000		2023
16-207	Camion-citerne	5 000	11 020	2009	Oui	2023
16-208	Camion-citerne	5 000	11 020	2009	Oui	2023
16-215	Camion-citerne avec vacuum	5 000	13 454	2013	Oui	2023
16-219	Camion-citerne avec vacuum	5 000	13 520	2018	Oui	2023
16-224	Camion-citerne avec vacuum	5 000	13 454	2023		2023
16-214	Camion nacelle 114 pi (Bronto)			2010		2023
16-206	Camion plateforme 95 pi	7 078	1 136	2005		2023
16-209	Camion plateforme 100 pi	7 078	1 136	2008		2023
16-212	Camion-échelle 100 pi			2014		2023
16-216	Camion-échelle 100 pi			2017		2023
16-242	Unité de secours			1997		2023

Source : Service des immeubles et des équipements motorisés - CTT63

ÉQUIPEMENTS

En matière d'équipements motorisés, nous avons fait l'acquisition d'un nouveau camion-citerne pour la caserne 3. Pour le sauvetage nautique, nous avons procédé au renouvellement de matériel pour répondre aux normes et améliorer notre efficacité d'intervention. Le programme de renouvellement des habits de combat s'est poursuivi en 2023 avec le remplacement de 29 habits ; de plus, pour satisfaire aux nouvelles normes en matière de CNESST, nous avons procédé à l'achat de 37 habits supplémentaires pour nos pompiers temporaires.



Source : Service de sécurité incendie - Véhicule du chef aux opérations

FORMATION

La formation est un élément important pour l'organisation et se déroule tout au cours de l'année avec des maintiens de compétence chaque mois sur différents thèmes. Nous maintenons les compétences de tous les employés en matière d'intervenant premier répondant, d'intervention en présence de matières dangereuses, d'intervention en espace clos et de sauvetage nautique et sur glace. Pour les cours plus spécifiques, la formation en gestion de l'air et autosauvetage (RIC1) a été donnée en maintien, et la suite, soit l'évacuation d'un pompier en détresse (RIC2), a été donnée à l'ensemble du personnel au combat. Une formation d'instructeur a également été donnée à deux officiers pour la désincarcération/feu de véhicule électrique et standard.

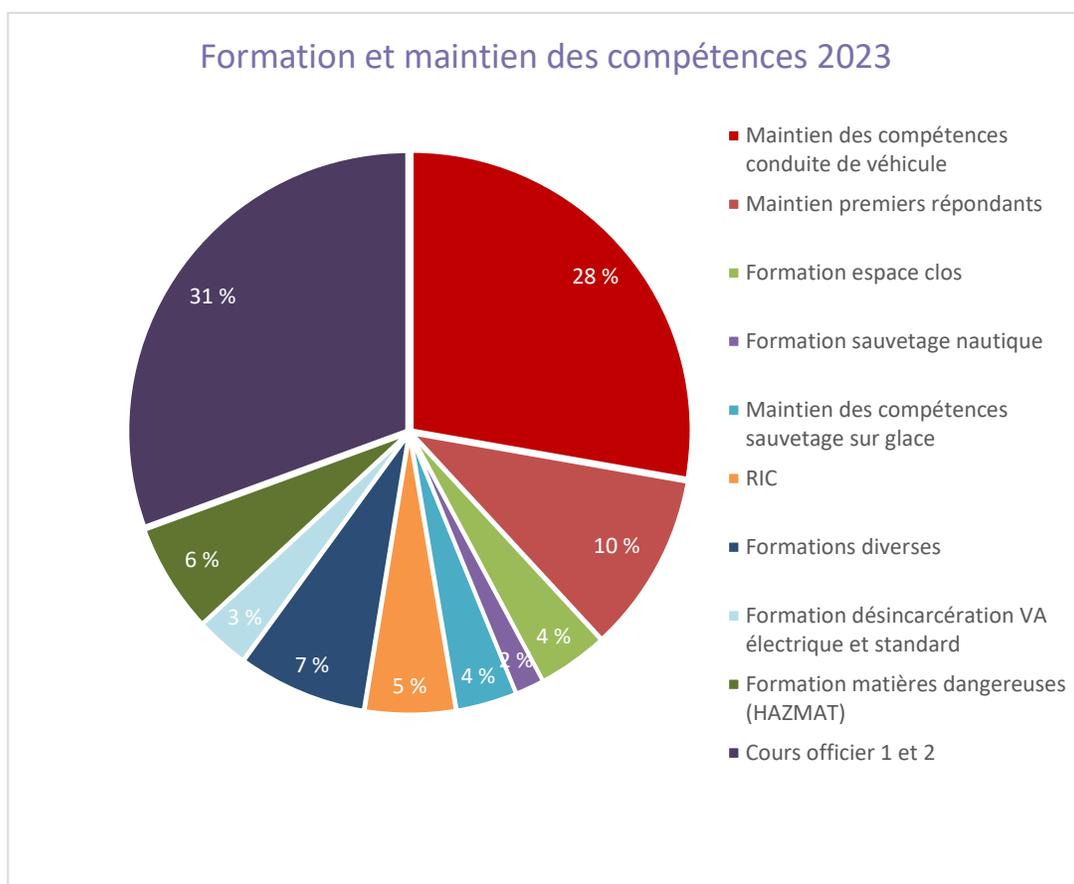


Source : Service de sécurité incendie - Formation sauvetage nautique

DIVISION FORMATION ET SST

Formation et maintien des compétences (en heures)	2022	2023
Maintien des compétences conduite de véhicule	356,25	755,88
Formation conduite de véhicule	83	3
Maintien premiers répondants	273,5	282,5
Formation espace clos	125,5	110,13
Formation sauvetage nautique	31,5	45,25
Maintien des compétences sauvetage sur glace	13	95,5
RIC	124,5	142,5
Formations diverses	164,17	202,75
Formation désincarcération VA électrique et standard	1	84
Formation matières dangereuses (HAZMAT)	99,25	171,75
Cours officier 1 et 2	105	833

Source : Service de sécurité incendie - CTT54



Source : Service de sécurité incendie – CTG41

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Une diminution des accidents de travail en 2023 a été constatée. La direction du service et le personnel travaillent activement afin d'éliminer les risques. Un comité paritaire en santé et sécurité y travaille aussi régulièrement.

De plus, plusieurs mesures sont actuellement prises afin d'améliorer ces statistiques (formation, sensibilisation, achat d'équipements, etc).

L'objectif est de maintenir le taux d'accident le plus bas possible grâce à la mise en place de méthodes de travail sécuritaires ainsi qu'un processus de gestion qui favorise l'assignation temporaire.

Santé et sécurité au travail 2019-2023

Santé et sécurité	2019	2020	2021	2022	2023
Accident avec perte de temps	6	5	4	8	5
Accident sans perte de temps	49	43	23	35	32
Quasi-accident	3	1	1	1	2
Nombre de jours perdus	427	286	319	647	479
Nombre de jours en assignation temporaire et travaux légers	179	258	57	353	543

Source : Service de sécurité incendie - CTT53



Source : Service de sécurité incendie - Formation sauvetage sur glace

PLAN DE MISE EN ŒUVRE

Le plan de mise en œuvre qui suit constitue un plan d'action que la Ville de Saguenay doit appliquer dès l'entrée en vigueur du Schéma de couverture de risques.

Ce plan désigne les actions à appliquer au cours des cinq prochaines années, établit l'échéancier et

détermine l'estimation des coûts d'investissement pour cette période.

De plus, ce plan sera utilisé afin de produire un rapport d'activités de la mise en œuvre du Schéma de couverture de risques révisé, tel que stipulé à l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie.

Action	Optimisation	Échéance	Coûts estimés	Commentaire
PRÉVENTION - OBJECTIF 1				
1	S'assurer d'achever le rapport DSI-2003 et le transmettre régulièrement au ministère de la Sécurité publique.	1 à 5		Après chaque incendie, un rapport DSI-2003 est complété et transmis au ministère. Ce sont 408 rapports qui ont été complétés en 2023.
2	Continuer les RCCI après un incendie de bâtiment avec du personnel possédant la formation spécifique à cette activité.	1 à 5	B 44 000 \$	Systématiquement, les enquêtes sont effectuées après chaque incendie de bâtiment. Ce sont 261 enquêtes qui ont été effectuées en 2023.
3	Maintenir l'objectif selon le programme de prévention domiciliaire.	1 à 5	B 87 500 \$	Au cours de l'année 2023, plus de 10 000 visites préventives urbaines et rurales ont été effectuées.
4	Cibler et développer des programmes pour sensibiliser la clientèle aux risques et aux dangers des incendies selon l'analyse des données.	1 à 5	B 23 000 \$	En continu, nous poursuivons l'analyse des données afin de cibler l'ordre des sensibilisations et nos actions.
5	Maintenir le programme des inspections des risques sur le territoire et augmenter la participation au programme d'inspection des risques plus élevés.	1 à 5	B 163 000 \$	Inspection de 1 107 bâtiments à risques moyens, élevés et très élevés.
6	Développer et mettre en place un programme de sensibilisation s'adressant aux propriétaires d'entreprises agricoles, concernant les risques présents et les mesures à mettre en place afin de diminuer ceux-ci.	3 à 5		Nous avons rencontré certains producteurs agricoles lors d'une rencontre orchestrée par l'Union des producteurs agricoles (UPA). Une formation sera donnée aux inspecteurs pour l'inspection des bâtiments agricoles et de la sensibilisation débutera par la suite sur le terrain.
7	Maintenir et bonifier le Programme d'analyse des incidents.	1 à 5		Nous analyserons les causes des incendies annuellement. À la suite de l'analyse, nous verrons à bonifier notre prévention et à sensibiliser le public à propos des incidents les plus problématiques.
8	Maintenir, développer, bonifier et appliquer la réglementation municipale en rapport avec la sécurité incendie.	1 à 5	B 16 000 \$	Projet en cours de révision 2024
9	Produire annuellement un rapport d'activités portant sur le plan de mise en œuvre et sur l'avancement des objectifs ciblés inscrits au Schéma selon les modalités de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie.	1 à 5		Réalisé chaque année.

Action	Optimisation	Échéance	Coûts estimés	Commentaire
INTERVENTION - OBJECTIFS 2 ET 3				
10	Maintenir en fonction les cinq casernes de pompiers permanents sur le territoire. Fermer les trois postes d'incendie dans les secteurs non urbains.	1 à 5		Les cinq casernes étaient en fonction tout au long de l'année.
11	Maintenir les effectifs à 99 pompiers.	1 à 5		Les effectifs ont été maintenus.
12	Maintenir une force de frappe de dix pompiers pour les risques faibles dans les périmètres urbains sur le territoire des arrondissements de Chicoutimi, de Jonquière et de La Baie selon le temps de réponse défini à la carte n° 3.	1 à 5		Atteinte de la force de frappe avec un pourcentage de 98 % pour l'année.
13	Optimisation des ressources avec les villes limitrophes dans le but d'obtenir une intervention optimale.	1 à 5		Tous les protocoles ont été signés avec les municipalités de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay.
14	Définir une force de frappe minimum de huit pompiers dans les secteurs Laterrière, Shipshaw et Lac-Kénogami (anciennes limites).	1 à 5		Intervention de huit pompiers minimum avec deux autopompes et trois camions-citernes.
15	Maintenir la force de frappe selon les ressources inscrites au plan d'intervention pour les risques plus élevés, et ce, dès l'alerte initiale. En l'absence d'un tel plan, le directeur du Service de sécurité incendie doit prévoir, s'il y a lieu, la mobilisation, dès l'alerte initiale, de ressources additionnelles à celles prévues pour les risques faibles. Ces ressources additionnelles devront être suffisantes au regard des caractéristiques propres au bâtiment où l'intervention a lieu.	1 à 5		Force de frappe maintenue pour les risques élevés. Révision des plans effectués en continu et ajout de 20 plans.
16	Reconstruire la caserne 4 sur un nouveau site afin d'améliorer le temps de réponse et de pouvoir positionner les véhicules d'intervention nécessaires pour protéger adéquatement ce secteur.	1	I 5 500 000 \$	Réalisé en 2018.
17	Procéder annuellement aux inspections des véhicules d'incendie selon le Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et aux accessoires d'intervention.	1 et 4	B 25 000 \$	L'inspection de la flotte véhiculaire d'intervention a été faite en 2023.
18	Maintenir le programme de remplacement des véhicules.	1	I 600 000 \$	Livraison du camion-citerne en avril 2023.
19	Maintenir le programme des feux de préemption en vigueur et les installer aux intersections stratégiques.	1	150 000 \$	Dossier terminé.

Action	Optimisation	Échéance	Coûts estimés	Commentaire
INTERVENTION (SUITE)				
20	Couvrir les secteurs non pourvus d'un réseau d'eau par une autopompe ou autopompe-citerne conforme, pouvant envoyer 15 000 litres d'eau avec au moins un camion-citerne conforme. De plus, poursuivre le programme d'amélioration des infrastructures municipales sur le réseau d'eau.	1 à 5		Procédure de déploiement de deux autopompes et trois camions-citernes.
21	Poursuivre la formation et le maintien des compétences pour l'ensemble du personnel chaque année.	1 à 5	B 185 000 \$	Investissement de 100 000 \$ en formation et 85 000 \$ en temps de travail effectué par le personnel du Service.
22	Mettre en place un programme spécifique pour l'inspection, l'entretien, la décontamination et le remplacement des vêtements de protection individuelle (casque, cagoule, manteau, pantalon, gants et bottes) en s'inspirant de la norme NFPA 1851 ainsi que des guides des fabricants.	1		Achat d'un deuxième habit de combat pour l'ensemble des employés de la division Intervention en 2023.
23	Concevoir des plans d'intervention selon le programme et procéder à la mise à jour de ceux en vigueur.	1 à 5	B 30 000 \$	20 nouveaux plans, 20 révisés 2023
AUTOPROTECTION - OBJECTIF 4				
24	Adopter en partie par la modification du règlement en intégrant les nouveaux articles du Code de sécurité du Québec, chapitre 8. Continuer l'application des règlements en sécurité incendie.	1 à 5		Réalisé.
25	Encourager les divers services et organisations, publics et privés, à faire plus en matière de prévention des incendies en faisant appliquer les règlements en vigueur par la sensibilisation et/ou la collaboration.	1 à 5		En continu.
26	Offrir des programmes de formation et de sensibilisation aux diverses organisations publiques et privées.	1 à 5		En continu.
27	<ol style="list-style-type: none"> 1. Maintenir l'ensemble des spécialités sur l'ensemble du territoire ; 2. Conserver la compétence des intervenants dans leur spécialité par la formation et le maintien des compétences ; 3. Élaborer un programme sur l'entretien et le remplacement des équipements spécifiques pour les spécialités. 	1 à 5		En continu.

Action	Optimisation	Échéance	Coûts estimés	Commentaire
AUTOPROTECTION (SUITE)				
28	Implanter et maintenir un service d'assistance aux techniciens ambulanciers paramédicaux pour l'évacuation des victimes.	1 à 5		Déjà en fonction. Certaines casernes possèdent des équipements pour le sauvetage hors route et sur les plans d'eau, hiver comme été (VTT, Argo, motoneiges, embarcations de type Zodiac). Le personnel de ces casernes reçoit la formation de premier répondant de type 2.
29	Élaborer, maintenir à jour et transmettre au Centre d'appels d'urgence 9-1-1, au centre secondaire d'appels d'urgence-pompiers ainsi qu'à toutes les organisations intervenantes, un protocole local d'intervention d'urgence (PLIU) spécifique aux interventions hors route inspiré du protocole type proposé par le MSP.	1 à 5		Réalisé.
MAXIMISATION DES RESSOURCES - OBJECTIF 6				
30	Poursuivre la contribution des pompiers à la réalisation de plusieurs activités de prévention des incendies (action prévue à l'objectif 1).	1 à 5		Plus de 10 000 visites préventives urbaines et rurales pour les risques faibles faites en 2023. S'ajoutent à cela des rencontres dans les écoles, des visites de caserne et la participation à diverses activités.
31	Maintenir la collaboration avec différents services de la Ville afin de poursuivre l'objectif préétabli, soit l'amélioration de la protection incendie.	1 à 5		Nous avons collaboré avec les autres services de la Ville à l'implantation sur le territoire de divers bâtiments et équipements.
32	Planifier la sécurité incendie pour faire abstraction des limites municipales afin de concevoir des modalités de prestation du déploiement des ressources.	1 à 5		Un protocole a été signé avec la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay pour la couverture du territoire.
LE RECOURS AU PALIER SUPRAMUNICIPAL - OBJECTIF 7				
33	Maintenir le même niveau de service.	1 à 5		En continu.
34	Sensibiliser la MRC du Fjord-du-Saguenay afin d'offrir un regroupement dans certains services (sécurité civile, spécialités, incendies, enquêtes, etc.).	1 à 5		À la suite de la signature d'un protocole qui encadre la force de frappe, nous avons en 2022, fait quelques rencontres virtuelles après certaines interventions pour ajuster et apporter quelques changements afin d'établir le fonctionnement le plus optimal possible.
ARRIMAGE DES RESSOURCES ET DES ORGANISATIONS VOUÉES À LA SÉCURITÉ DU PUBLIC - OBJECTIF 8				
35	Maintenir la structure de la gestion des risques, y compris la coordination municipale lors de crises majeures avec l'ensemble des services internes et externes.	1 à 5		En continu. Le Centre des opérations d'urgence a été ouvert pour l'hébergement de sinistrés lors des feux de forêts ainsi que de l'inondation à L'Anse-Saint-Jean. Élaboration de formations numériques qui seront données à l'ensemble des travailleurs de la Ville de Saguenay selon leur niveau d'implication en cas de sinistre.

Action	Optimisation	Échéance	Coûts estimés	Commentaire
ARRIMAGE DES RESSOURCES ET DES ORGANISATIONS VOUÉES À LA SÉCURITÉ DU PUBLIC (SUITE)				
36	Développer et maintenir les ententes avec diverses organisations dans le cadre de la gestion des risques majeurs.	1 à 5		Les ententes sont créées et renouvelées selon les besoins de notre organisation.
37	Sensibiliser la MRC du Fjord- du- Saguenay aux avantages de la régionalisation des services dans le domaine de l'incendie et des sinistres majeurs.	1 à 5		En continu. Aucun changement.
38	Développer et maintenir les différents comités et partenaires afin d'améliorer les protocoles d'intervention. <ul style="list-style-type: none"> • Centre de répartition 9-1-1 ; • Services policiers et ambulanciers ; • Rio Tinto ; • Produits forestiers Résolu ; • Croix-Rouge ; • CIUSSS ; • Centres de service scolaires ; • Cégeps ; • Université ; • M.R.C. du Fjord-du-Saguenay ; • Autres. 	1 à 5		Nous avons évalué la pertinence de certains comités. Les protocoles sont constamment révisés ou améliorés avec nos partenaires.

POUR NOUS JOINDRE

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
VILLE DE SAGUENAY

444, boulevard de l'Université Est

Chicoutimi (Québec) G7H 5B8

Téléphone : 418 698-3380

Télécopieur : 418 698-3389

Courrier électronique : incendie@ville.saguenay.qc.ca

Site internet : incendie.saguenay.ca



Ville de Saguenay



Saguenay
Sécurité civile